LES AUTORISATIONS PARENTALES

Droit à l'image

Le Service Jeunesse de la Commune de Saint Didier, dans le cadre de son travail pédagogique, utilise des photos et vidéos des adolescents pour ses différentes publications (presse papier, site Internet, réseaux sociaux, …). La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents.

S'agissant de personnes mineures, le droit à l'image, mais aussi de façon plus générale, le respect de la personne, est d'application stricte.

En conséquence, aucune photo d'enfant reconnaissable ne pourra être publiée sans une autorisation écrite des parents (ou tuteurs) indiquant précisément dans quel contexte pédagogique se situe cette photo ou vidéo. Les œuvres et réalisations des adolescents ne devront en aucun cas faire état du nom de famille. Seul le prénom est autorisé.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir répondre à cette question, afin de connaître votre position :

☐ J'autorise le Service Jeunesse de la commune de Saint-Didier à utiliser des photos et des vidéos de mon enfant (Nom et Prénom) …….

- Dans la presse papier (journal, gazette, …) ☐ oui ☐ non
- Sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) ☐ oui ☐ non

☐ Je refuse l'utilisation des photos et des vidéos de mon enfant (Nom et Prénom)

Autorisation d'hospitalisation

En cas d'urgence et en cas d'impossibilité de me joindre,

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

La direction de l'Accueil Jeunes à faire pratiquer des examens médicaux et/ou à faire hospitaliser mon enfant.

Autorisations d'activités et de sorties :

Afin de valider la présence de mon enfant à l'Accueil Jeunes je l'autorise à :

☐ à adhérer à l'Accueil Jeunes et à participer à toutes les activités organisées par celui-ci.

☐ à utiliser tous moyens de transport proposés par l'Accueil Jeunes (à pied, vélo, mini-bus,…)

☐ à partir seul ☐ à l'heure suivante :

☐ à l'heure qu'il souhaite

☐ à l'heure de fermeture

☐ à partir avec un parent ou un adulte autorisé.

Pour la validation de l'inscription, merci de retourner les documents ci-dessous :

- La fiche d'inscription et de renseignements
- La fiche sanitaire de liaison (si pas remplie sur BL Enfance)
- Fournir un certificat de non contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives
- Fournir l'attestation d'assurance extrascolaire couvrant le jeune
- Le règlement intérieur signé
- Un RIB
- S'acquitter de la cotisation.

Il est nécessaire d'avoir accès au portail famille de la commune :

https://portail.berger-levrault.fr/MairieSaintDidier35220/accueil#

Merci de contacter le service : clsh@saintdidier35.fr

Tout changement familial, professionnel, de santé, d'adresse et de numéro de téléphone en cours d'année devra être signalé.

Je, soussigné(e),

Responsable légal de

certifie exacts les renseignements portés sur les fiches jointes, atteste avoir pris connaissances de tous les points cités précédemment.

A **le / /**

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé »)